



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

1^{ère} partie DIAGNOSTIC PERMANENTE

Pour un modèle choisi par les examinateurs et à partir d'une figurine présentant une permanente imposée, complétez la fiche technique.



B.P.	Spécialité : COIFFURE Option A Styliste visagiste	Code spécialité :	Durée : 15 min	Session : 2009
Epreuve : E2 – Coloration Permanente U20 A 1^{ère} partie Diagnostic permanente	N° Sujet : 1	Coefficient : 1	Folio 1/1	

1^{ère} partie DIAGNOSTIC PERMANENTE

Pour un modèle choisi par les examinateurs et à partir d'une figurine présentant une permanente imposée, complétez la fiche technique.



B.P.	Spécialité : COIFFURE Option A Styliste visagiste	Code spécialité :	Durée : 15 min	Session : 2009
Epreuve : E2 – Coloration Permanente U20 A 1 ^{ère} partie Diagnostic permanente		N° Sujet : 2	Coefficient : 1	Folio 1/1

1^{ère} partie DIAGNOSTIC PERMANENTE

Pour un modèle choisi par les examinateurs et à partir d'une figurine présentant une permanente imposée, complétez la fiche technique.



B.P.	Spécialité : COIFFURE Option A Styliste visagiste	Code spécialité :	Durée : 15 min	Session : 2009
Epreuve : E2 - Coloration Permanente U20 A 1 ^{ère} partie Diagnostic permanente	N° Sujet : 3	Coefficient : 1	Folio 1/1	